



# LE MORSE



SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS  
NUMERO 46 – Avril 2004

Marseille-Sports Loisirs  
Culture  
Siège Social  
146A Avenue de Toulon  
13010 -Marseille -



## La SAGA du petit sous-marin jaune

Selon le dictionnaire, une saga est «une épopée légendaire se déroulant sur plusieurs générations».

Quoi de plus vrai pour notre sous-marin, si l'on considère les pionniers de la plongée dont les noms sont liés à cette aventure comme les membres grande famille, avec tout ce que cela comporte ?

L'aventure débute au début des années 60.

Plusieurs expériences de plongées à saturation menées par différentes nations, dont « Précontinent » de l'équipe Cousteau, et les besoins de l'industrie Off Shore, ont abouti à la recherche d'un dispositif autonome d'intervention en grande profondeur.

Le principe des « maisons sous la mer » trop lourd dans sa conception et son utilisation., l'idée d'un sous-marin emportant un équipage « sec » et un groupe de plongeurs à saturation fait son chemin au début des années 60.

L'ingénieur Jean Mollard (le père des soucoupes plongeantes), qui travaillait avec le commandant Cousteau et l'ingénieur naval Pierre Willm lancent le projet « *Argyronète* (1) ».

Conçu à l'origine pour permettre à 4 océanauts de vivre par 600 mètres de fond pendant 8 jours consécutifs, en travaillant 8 heures par jour, dans des conditions de sécurité absolue, l'« *Argyronète* » pèse 300 tonnes, a un équipage « sec » de 6 hommes assurant la navigation et la surveillance des plongeurs.

Sa vitesse est de 4 nœuds en plongée, de 7 nœuds en surface pour un rayon d'action de 400 miles nautiques (environ 720 Kms). Il pourra donc se passer d'une assistance surface.

En 1969, une société est créée : le **CEMA** (Centre d'Etudes Marines Avancées), qui succède à l'**OFRS**

(Office Français de la Recherche Sous-marine). Des bâtiments sont construits à l'Estaque pour abriter les bureaux d'étude et le hangar d'assemblage. Près de 80 personnes travaillent à ce projet.

Avec l'appui du ministère de l'Industrie, financé par le **CNEXO** (Centre National d'Exploitation des Océans) et l'**IFP** (Institut Français du Pétrole), les subventions vont cependant être stoppées en 1972, le **CNEXO** refusant une rallonge financière jugée trop hasardeuse.

Plusieurs raisons à cet arrêt intervenant alors que les travaux étaient aux ¾ achevés :

Le coût élevé d'une opération que les compagnies pétrolières (principales intéressées) semblaient ne plus souhaiter, privilégiant l'intervention d'engins automatisés sur leurs chantiers profonds.

Sans non plus négliger les nombreuses pressions politiques.

Le projet est abandonné laisse sur le carreau le **CEMA**, ses installations et envoie au chômage plus de 70 personnes.

L'« *Argyronète* » va s'endormir dans son hangar de l'Estaque pour de nombreuses années, oubliée de tous...ou presque !

De 1967 à 1985, des progrès énormes sont accomplis : des plongeurs en caisson ont atteint 450 mètres à la **COMEX**. Nous sommes en 1982. Henri-Germain Delauze, président de la **COMEX** est souvent passé devant le bâtiment du **CEMA** en se rappelant ce projet abandonné. En 1983 H.G. Delauze pour **COMEX** et Yves Sillard pour **IFREMER** vont s'associer pour reprendre le projet de J.Y. Cousteau.

Des questions de droits vont imposer un changement de nom au sous-marin : « *Argyronète* » va devenir « **SAGA** » (Sous-marin d'Assistance à Grande Autonomie). Le prototype sera donc « **SAGA I** » et les travaux redémarrent. « **SAGA I** » va bénéficier des dernières techniques. La principale innovation consistera à équiper l'engin de moteurs suédois « *Stirling* » pour la navigation en plongée, construits par Kockums Marine AB. De type thermique anaérobie, les deux groupes sont alimentés en oxygène en phase liquide et disposent d'une énergie équivalente à celle d'un sous-marin conventionnel de 2000 tonnes.

La navigation en surface sera assurée par un moteur diesel classique.

Le nouveau programme prévoit un rayon d'action de 250kms (soit 500kms aller-retour du port), 10 jours consécutifs en plongée à des profondeurs de 450 mètres pour les plongeurs et 600 mètres avec des robots. Equipé de pieds télescopiques pour une stabilisation sur le fond, d'hublots sur l'avant pour une navigation à vue et équipement électronique sophistiqué pour les communications et le positionnement.

Cette fois, les travaux iront à leur terme et le 16 octobre 1987, « **SAGA I** » est inauguré à l'Estaque en présence de très nombreuses personnalités, dont J. Chirac (alors Premier ministre de François Mitterrand).

Après des essais en mer au large de Monaco et différents chantiers et références, dont des plongées à saturation à 330 mètres en 1990, **IFREMER** décide de ne plus poursuivre l'exploitation du sous-marin. **COMEX** ne pourra assurer seule le financement et « **SAGA I** » rejoindra, en 1991 son hangar de l'Estaque.

Au total, le projet « **SAGA** » aura coûté 182 Millions de Francs. Son arrêt est dû à la concurrence internationale, mais aussi au fait que la conception architecturale était largement dépassée en 1990 sur une coque imaginée et réalisée par J.Y. Cousteau plus de 20 ans plus tôt.

*« ...dans cette affaire, COMEX aura perdu 43 MF si nous décidons de ferrailer un jour le SAGA...mais quoi qu'il en soit, je n'ai pas d'amertume et à bien des égards le SAGA aura été un succès...l'idée de l'Argyronète, telle que l'avait imaginée Cousteau était excellente...si comme je le pense, les plongeurs travaillent un jour entre 400 et 800 mètres, ce concept de sous-marin sera probablement le mieux adapté à ces profondeurs... (H.G. Delauze) ».*

Donné par **COMEX** à la Ville de Marseille, « **SAGA I** » devrait, un jour, trôner sur une des places de la Ville du côté d'Euroméditerranée ?

En attendant, le petit sous-marin jaune dort encore aujourd'hui dans le hangar qui l'a vu naître... Mais sa Saga n'est pas terminée...

**Argyronète :** *petite araignée aquatique qui tisse dans l'eau entre les plantes, une sorte de cloche qu'elle remplit d'air et où elle se tient à l'affût.*

**Sources :** « *L'homme retourne vers la mer* »  
Encyclopédie Cousteau – Editions Robert Laffont  
« *Un conquérant sous les mers, H.G. Delauze* »  
Alain Dunover de Segonzac – Edition Buchet/Chastel  
« *La grande aventure des hommes sous les mers* »  
Claude Riffaut – Edition Albin Michel

**Croquis :** *extrait de « Fil conducteur » journal interne de CGEE Alstom (qui réalisa les équipements électriques)*

**Texte et Photos :** Robert Pollio



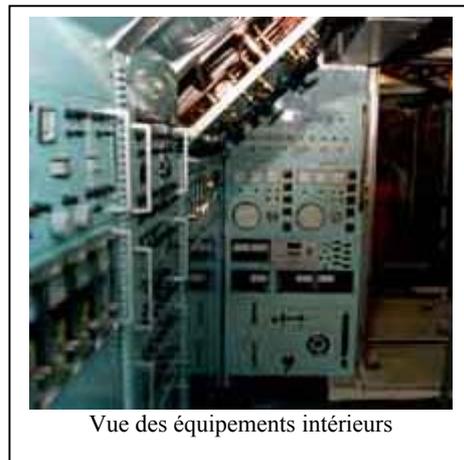
SAGA dans le hangar à l'Estaque



avant la mise à l'eau inaugurale



La sphère de sauvetage dans le kiosque



Vue des équipements intérieurs



2004

**MARSEILLE SPORTS**

2004

Avenue des Pebrons  
**CALLELONGUE - 13008 - MARSEILLE**  
☎ 91.72.66.08

NOM.....PRENOM.....  
Né (e) le .....A.....Code Postal.....  
Adresse.....  
.....Code Postal .....  
Profession.....  
Domicile.....☎ Travail.....☎ Portable.....  
E.Mail.....@.....  
Niveau de Plongée.....Permis Bateau : Oui/Non.....

Licence F.F.E.S.S.M.(Valant permis de chasse) € 30.00

**Carte Club**

Mutualiste MGM € 89.00  
Non Mutualiste MGM € 97.00 € .....

Assurance Individuelle Complémentaire  
(Obligatoire pour Compétitions)

**Bronze Sub € 15**

Argent Sub € 19 € .....  
Or Sub € 28

**Abonnement Revue SUBAQUA (6 numéros) € 24**

Etablir votre chèque à l'ordre de M.S.L.C  
Section PLONGEE

TOTAL € .....

Fournir : **1 certificat médical d'aptitude**  
2 Photos d'identité(Pour les nouveaux)

Je soussigné M.....déclare ne pas souhaiter m'assurer (Assurance Individuelle)  
contre les accidents que je pourrais subir dans la pratique de la plongée et/ou de la chasse  
sous-marine, et déclare assumer les responsabilités, conséquences et risques pouvant résulter  
de cette décision.

Marseille, le.....

## ADHESIONS 2004

Bonjours à tous !

Les beaux jours commencent à arriver et certains d'entre vous vont avoir les palmes qui les démangent...

Aussi je dois vous prévenir que cette année les licences sont établies par Internet, et demandent un délai de plus d'une semaine pour que vous receviez chez vous la carte de la FFESSM.

Il ne sera donc plus possible comme dans le passé d'établir la licence le jour même.

Je vous recommande donc de penser à adhérer au club avant d'y revenir sous peine de ne pas pouvoir plonger faute de licence à jour. (*Voir fiche d'inscription page précédente*)

**Il est rappelé que toute demande doit impérativement être accompagnée d'un certificat médical de non-contre indication à la plongée.**

A bientôt j'espère!

Lucien Sinapi

### RAPPEL :

Afin d'optimiser l'utilisation des bateaux, il est demandé aux adhérents désirant plonger le samedi de s'inscrire la veille au plus tard auprès de :

François Scorsonelli (email: [brigitte.scorsonelli@wanadoo.fr](mailto:brigitte.scorsonelli@wanadoo.fr))

tel : 04 91 35 22 13 - domicile, 04 91 10 57 80- bureau)

Jean-Pierre Parcy email: [jean-pierre.parcy@libertysurf.fr](mailto:jean-pierre.parcy@libertysurf.fr))

tel : 04 42 20 61 68 - 06 60 21 59 84

\*\*\*\*\*

### Permanences plongées

Les permanences plongée débuteront le 1er mai.

Ces permanences permettront aux plongeurs en cours de formation de finaliser leur préparation.

### Week-end de l'Ascension

Le club reçoit un club extérieur pendant les 4 jours.

Nous assurerons également la restauration du midi. Il est fait appel aux bonnes volontés afin d'assurer la logistique dans de bonnes conditions.

Nous rappelons que cette manifestation est essentielle pour faire face aux importantes échéances auxquelles nous allons de voir faire face d'ici quelques mois.

Les volontaires sont invités à se faire connaître auprès du bureau.

Jean-Pierre Parcy

### Un avenir plutôt sombre ??

« *La richesse du patrimoine culturel, châteaux, musées est payante. La beauté du patrimoine naturel est gratuite. Il convient de réduire cette différence en allant vers le péage de la consommation du patrimoine naturel. »*

Cette phrase a été prononcée par Guillaume Santeny (professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris), lors du récent colloque organisé par la FFRP (Fédération française de Randonnée Pédestre).

Eh, oui ! ...sur les calanques, nous y allons tout droit nous aussi...

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les annonces de l'Office du Tourisme de Marseille proposant des sorties avec guides et autres activités payantes.

De même les projets de Parc National (soutenu entre autres par la FFRP), de mise en place de bouées sur les sites de plongée (suspendu pour l'instant, mais que les professionnels appellent de leurs vœux).

Si certains se laissent trop prendre au chant des sirènes, le réveil risque d'être très amer !

Les calanques et la mer doivent rester un espace de liberté, qu'il convient de protéger de tous les requins attirés par l'appât du gain ! Alors, méfiance !

Robert Pollio

Le Morse - Mise en page : Robert Pollio. Diffusion : Jean-Pierre Parcy et Lucien Sinapi